

Causerie Philatélique

Voici venir maintenant, toujours de Nouvelle-Calédonie, une autre lettre, qui émane d'un ancien capitaine de la marine marchande, M. Cheval, abonné de La C. P., et dont une communication antérieure, relative aux timbres locaux contestés des Nouvelles-Hébrides, se trouve mentionnée dans la Causerie de mars 1909.

Celte lettre a été adressée à M. Ch. Lemierre, directeur de La C. P., qui juge utile de la publier à titre documentaire, et parce que, surtout, les philatélistes qui connaissent les Nouvelles-Hébrides comme les connaît M. Cheval, ne sont pas nombreux.

Ainsi qu'on le verra, il résulte de la teneur de la lettre de M. Cheval, que les réflexions faites dans le numéro de mars sur la valeur négative probable de ces vignettes et sur leur avenir très problématique, au cours du dialogue du prudent *collectionneur à l'estouffade* avec Le S. de V., étaient justifiées

Toutefois, jusqu'à plus ample informé, on est tenté de tenir un peu compte de ce fait, qu'un journal philatélique estimé à juste titre, *Le Journal des Philatélistes*, de Paris, qui a parlé aussi des timbres locaux en question (en janvier 1909), les a dit provenir d'émissions faites, pour les uns, par la compagnie anglaise *The Australasian N.-H. Co limited*, et, pour les autres, par le *Syndicat français des N.-H.* — Et ce confrère n'a pas publié de rectifications depuis, que je sache.

Donc, tout eu retirant de la collection de timbres-poste ces timbres locaux contestés, il est préférable de ne pas les détruire tout de suite. Qu'on les mette seulement au *purgatoire philatélique*, c'est-à-dire hors de l'album qui est le *paradis* des bons timbres ! Et si dans quelques mois on sait officiellement à quoi s'en tenir, comme c'est probable, il sera toujours temps de les expédier vivement sur l'*enfer* : c'est-à-dire de les jeter au feu.

Du reste toutes les vignettes de fantaisie dont les journaux philatéliques ont eu l'occasion de parler depuis un demi-siècle, présentent, à cause de cela, un certain intérêt. Les vignettes en question se trouveraient être dans ce cas, et pour cette raison on peut les conserver à titre de curiosité.

Mais arrivons-en à la lettre annoncée :

Sans-Souci, le 25/3/09.

Cher Monsieur,

Laissez-moi vous dire que je suis en Calédonie avec ma famille depuis 1859 ; donc j'ai pu suivre tout ce qui s'est passé dans notre colonie.

Au sujet des images dénommées *Poste locale Nouvelles-Hébrides*, c'est une vaste blague. Je suis resté dix ans au service de la Compagnie ; j'ai commandé un côtre de 45 tonnes naviguant entre toutes les îles, pendant cinq ans, prenant le courrier aller et retour aux divers colons

échelonnés sur les côtes à de très grandes distances les uns des autres, et je suis philatéliste. JAMAIS *je n'ai vu de ces timbres aux Nouvelles-Hébrides*. Je reviens à Nouméa, où, là, on vendait chez N..., le fameuse série d'images dite *Poste locale Nouvelles-Hébrides*, pour 4 fr. 50, usée ou neuve.

Le commerçant qui faisait venir ces timbres et les faisait vendre n'est jamais allé aux Nouvelles-Hébrides.

Mais pour donner un semblant d'authenticité à ces timbres, il s'était associé avec deux agents des postes, qui s'embarquaient sur le *Courrier* partant de Nouméa pour les Nouvelles-Hébrides, chacun à leur tour, pour faire le voyage et porter le courrier aux Nouvelles-Hébrides où il n'y avait pas de poste (i).

Ces messieurs avaient entre leurs mains un cachet d'oblitération portant: *Nouvelles-Hébrides*, avec lequel ils oblitéraient ces timbres parce qu'ils étaient de moitié pour les bénéficiaires avec le vendeur en question. Quand l'un d'eux partait, l'autre, qui restait à Nouméa, vendait les timbres « poste locale » au guichet de la poste (clandestinement). L'autre, embarqué, les vendait à bord et les oblitérait : voilà l'histoire vraie de ces timbres.

Jamais le Directeur de la Compagnie(2) des Hébrides, avec qui j'étais au mieux, n'a parlé de ces timbres-là ; il me donnait pourtant tous les timbres de sa correspondance, et jamais il ne s'en est trouvé un seul de la *Poste locale des Nouvelles Hébrides*.

Alors, pour ne pas en avoir le démenti, j'en ai acheté au guichet une série que j'ai fait oblitérer sur enveloppe, pour 4 fr. 50. Idem sur le *Courrier* en partance pour les Hébrides, 4 fr. 50. Je les ai conservés.

Voici une lettre des marins du navire de guerre qui envoyaient les timbres Poste locale à leurs familles et amis philatélistes (3) :

Monsieur,

Ayant appris que vous êtes un collectionneur de timbres, nous venons par la présente vous

(1) Il n'y existe un bureau que depuis que le gouverneur Nouflard y est (1908).

(2) La compagnie française des Nouvelles Hébrides, qui aurait justement soi-disant émis ces fameuses vignettes. (N. de la D.).

(3) Une lettre signée du matelot Caperonville, du Kersaint, et datée de Nouméa 4 novembre 1908, était jointe à la lettre de l'abonné de La C. P.

demander des renseignements sur les timbres Nouvelles-Hébrides que nous vend un commerçant du nom de N... pour la modique somme de 4 fr. 50 les quatre valeurs (5 c.) 25 c., 75 c. et 1 fr.).

Quand, aux Hébrides, nous affranchissons nos lettres avec ces timbres, d'une île à l'autre, on nous fait mettre un autre timbre de 10 centimes de Nouvelle-Calédonie sur l'enveloppe, ou

sans cela notre lettre est taxée, même en mettant les quatre timbres sur la même enveloppe.
Pourquoi ?

En espérant une réponse de vous, en attendant, pour moi et mes camarades,

Je suis, B. CAPERONVILLE,

Marin à bord du Kersaint.

Nouméa, le 4 novembre 1908.

M. Cheval ajoute:

Je leur ai répondu... que ces images n'avaient jamais existé qu'à Nouméa..., et de se faire rembourser leur argent.

En attendant, recevez l'assurance de ma considération distinguée.

CHEVAL.

P.-S. — Alors j'ai porté une plainte au Directeur des Postes d'ici, qui a sermonné les agents de la Poste. — Je les ai menacés de publier dans un journal local leurs agissements: on est venu se mettre à mes genoux pour que je ne le fasse pas... — CHEVAL.

Ces lettres jettent évidemment une singulière clarté sur les timbres dits « de la poste locale des Nouvelles Hébrides » !

Il reste à éclaircir la question de l'existence d'un bureau de poste aux Nouvelles-Hébrides antérieurement à 1908, point sur lequel les deux abonnés de La C. P. se trouvent en contradiction formelle.

Here comes now, still from New Caledonia, another letter, which emanates from a former captain of the merchant marine, Mr. Cheval, subscriber of La CP, and including an earlier communication, relating to the disputed local stamps of the New Hebrides, is mentioned in the Talk of March 1909. This letter was addressed to Mr. Ch. Lemierre, director of La CP, who considers it useful to publish it for documentary purposes, and because, above all, philatelists who know the New Hebrides as Mr. Cheval knows them, are not not many.

As we will see, it follows from the content of Mr. Cheval's letter, that the reflections made in the March issue on the probable negative value of these vignettes and on their very problematic future, during the prudent dialogue collector at the stifle with Le S. de V., were justified

However, until further informed, we are tempted to take a little account of this fact, that a philatelic newspaper rightly esteemed, Le Journal des Philatélistes, de Paris, which also spoke of the local stamps in question (in January 1909), said to come from broadcasts made, for some, by the English company The Australasian N.-H. Co limited, and, for others, by the Syndicat français des N.-H. - And this colleague hasn't published any corrections since, as far as I know.

So, having removed these disputed local stamps from the postage stamp collection, it is best not to destroy them immediately. Let them only be put in philatelic purgatory, that is to say outside the album which is the paradise of good stamps! And if in a few months we know officially what to stick to, as is likely, there will always be time to send them briskly to hell: that is to say to throw them into the fire.

Besides, all the fancy vignettes of which the philatelic newspapers have had the opportunity to speak for half a century, present, because of this, a certain interest. The thumbnails in question would be found in this case, and for this reason we can keep them for curiosity.

But let's come to the letter announced:

Sans-Souci, on 25/3/09.

Dear Sir,

Let me tell you that I have been in Caledonia with my family since 1859; so I was able to follow everything that happened in our colony.

About the images called Local New Hebrides Post, it's a big joke. I remained in the service of the Company for ten years; I ordered a 45-tonne cutter sailing between all the islands for five years, taking the mail back and forth to the various settlers spread over the coasts at very great distances from each other, and I am a philatelist. I have NEVER seen these stamps at Nouvelles-Hebrides. I come back to Nouméa, where, there, we sold at N ..., the famous series of images called Local Post New Hebrides, for 4 fr. 50, used or new.

The merchant who brought these stamps and sold them never went to the New Hebrides.

But to give a semblance of authenticity to these stamps, he had teamed up with two postal agents, who embarked on the Courier leaving Noumea for the New Hebrides, each in turn, to make the trip and carry mail to the New Hebrides where there was no post (i).

These gentlemen had in their hands a postmark bearing: New Hebrides, with which they canceled these stamps because they were in half for profits with the seller in question. When one of them left, the other, who was staying in Noumea, sold the "local post" stamps at the post office counter (clandestinely). The other, on board, sold them on board and obliterated them: that is the true story of these stamps.

The Director of the Hebrides Company (2), with whom I was at best, never spoke of these stamps; he gave me all the stamps of his correspondence, however, and there never was a single one from the local Post office of Nouvelles Hebrides.

So, in order not to deny it, I bought a series of them at the counter which I had obliterated on an

envelope, for 4 fr. 50. Idem on the Mail leaving for the Hebrides, 4 fr. 50. I kept them.

Here is a letter from the sailors of the warship who sent the local postage stamps to their philatelist families and friends (3):

Sir,

Having learned that you are a stamp collector, we hereby come to you

(1) There has only been an office there since Governor Nouflard was there (1908).

(2) The French company of Nouvelles Hebrides, which is said to have issued these famous vignettes. (N. of D.).

(3) A letter signed by sailor Caperonville, from Kersaint, and dated Nouméa November 4, 1908, was attached to the letter from the subscriber to La C. P.

ask for information on the New Hebrides stamps sold to us by a trader by the name of N ... for the modest sum of 4 fr. 50 the four values (5 c.) 25 c., 75 c. and 1 fr.).

When, in the Hebrides, we frank our letters with these stamps, from one island to another, we are made to put another stamp of 10 cents from New Caledonia on the envelope, or without that our letter is taxed, even by putting the four stamps on the same envelope. Why ?

Hoping for an answer from you, by waiting, for me and my comrades,

I am, B. CAPERONVILLE,

Sailor aboard the Kersaint.

Noumea, November 4, 1908.

Mr. Cheval adds:

I answered them ... that these images had never existed except in Noumea ..., and to be reimbursed their money.

In the meantime, receive the assurance of my distinguished consideration.

CHEVAL.

P.-S. - So I lodged a complaint with the Postmaster here, who lectured the Post agents. - I threatened to publish their actions in a local newspaper: they came to get on my knees so that I wouldn't ... -

CHEVAL.

These letters obviously throw a singular clarity on the so-called "local New Hebrides postage" stamps!

The question of the existence of a post office in the New Hebrides before 1908 remains to be clarified, a point on which the two subscribers of La C. P. are in formal contradiction.